

Avant-propos

Les leçons tirées des dossiers Essex et Borealis

Les travaux de la Commission spéciale chargée d'évaluer la législation et la politique en matière de traite et de trafic des êtres humains ont atteint leur vitesse de croisière au moment d'écrire cet avant-propos.

Fin octobre 2019, 39 victimes vietnamiennes étaient retrouvées sans vie dans un camion frigorifique abandonné dans un zoning industriel à Grays-Thurrock, sur la rive nord de la Tamise. Wikipédia nous apprend que Thurrock signifie « la cale d'un navire » en saxon. Les victimes ne sont pas sorties vivantes de cette cale ; elles n'ont jamais vu Londres, située une trentaine de kilomètres à peine du site où elles ont été retrouvées. Plusieurs mineurs y ont trouvé la mort, aux côtés de jeunes hommes et de jeunes femmes dont les familles avaient déboursé d'importantes sommes d'argent. Le dossier Essex a sans aucun doute contribué à faire prendre conscience au Parlement de l'urgente nécessité d'accorder à nouveau une attention particulière aux phénomènes de traite et de trafic d'êtres humains, ainsi qu'aux politiques à mener en la matière.

Myria a été entendu par la commission le 25 avril 2022 en sa qualité de rapporteur national sur la traite des êtres humains. Ses deux mots d'ordre pour la commission spéciale étaient les suivants : « détection » et « capacité », l'une n'allant pas sans l'autre.

Un bon mois plus tard, en mai 2022, débutait dans la plus grande discrétion la plus vaste affaire de traite des êtres humains impliquant des travailleurs de pays tiers que la Belgique – et par extension l'Union européenne – n'ait jamais connue. Seule la Serbie fait face en même temps à un cas d'ampleur au moins égale, avec une entreprise chinoise comme pourvoyeuse de travailleurs vietnamiens. Dans « notre » affaire Borealis, des Philippins étaient employés aux côtés de Bengalis, de Turcs et d'Ukrainiens.

Nous exprimons le souhait que les dossiers Essex et Borealis soient l'occasion pour la Commission spéciale consacrée à la traite et au trafic d'êtres humains de poser les bonnes questions, d'assurer à la fois la force d'action de la lutte contre la traite et la pérennité du dispositif, et de répondre aux besoins et questions légitimes des victimes potentielles.

Avec cette nouvelle édition du rapport annuel, Piégés par la dette, Myria insiste sur l'importance de la détection des victimes. Lorsque les services de première ligne découvrent des travailleurs vietnamiens employés illégalement, ils doivent immédiatement tirer la sonnette d'alarme : il est fort probable que ces personnes travaillent pour rembourser des dettes de trafic. Il est dès lors préférable de les orienter vers les centres spécialisés, car ce n'est que là que les victimes, bien souvent muselées, ont la possibilité de reprendre leurs esprits et leur sort en main.

Le document reprenant les chiffres des 10 dernières années que Myria a transmis à la Commission spéciale le 28 octobre 2022 présente, outre des chiffres remarquables par acteur ou finalité d'exploitation, un tableau particulièrement constant de l'évolution des victimes en général : abstraction faite de l'année 2020, marquée par le Covid-19, le nombre de nouveaux accompagnements de victimes n'est jamais passé sous la barre des 120 (2017) ni au-dessus des 156 (2014).

Tous les signaux doivent passer au rouge si le manque de capacité d'accueil et d'accompagnement des victimes – révélé par l'affaire Borealis – devait empêcher les services d'inspection d'agir de manière décisive dans certains dossiers, ou s'il existe un risque que les centres spécialisés ne puissent pas mettre en œuvre tout le nécessaire pour les nouvelles victimes qui s'adressent à eux, ces victimes étant fortement sous l'emprise du réseau criminel dans lequel elles ont été piégées.

Il convient désormais de vérifier l'impact de toute proposition politique sur le dispositif de lutte contre la traite des êtres humains dans son ensemble, en tenant bien compte de chacune de ses composantes. Les politiques proposées doivent continuer à soutenir et à motiver les acteurs de terrain, en privilégiant le réalisme et en garantissant une spécialisation. Ce n'est qu'ainsi, et grâce à une attention soutenue, que les victimes les plus vulnérables de la traite ont encore une chance d'être détectées. Les centres spécialisés doivent pouvoir les assister à tout moment.

Assurer la résilience aux chocs, c'est aussi penser fondamentalement aux situations qui impliquent la découverte de grands groupes de victimes, simultanément ou à plusieurs endroits, par les services de première ligne. Parfois, les autorités judiciaires ou les victimes ont besoin d'un peu de temps pour confronter les indicateurs de traite des êtres humains aux faits ou aux déclarations.

Pour Myria, dans une première phase comme celle-ci, le gouvernement fédéral doit, en sa qualité de coordinateur de la politique de lutte contre la traite des êtres humains, jouer un rôle clé et envisager toutes les possibilités. Dans les affaires de grande envergure, une courte phase fédérale de six semaines – en coopération avec les centres spécialisés pour l'accompagnement – peut jouer un rôle clé pour maintenir la force d'action du dispositif et garantir la détection des victimes en toute sécurité et humanité. Mais sans places d'accueil sûres et en nombre suffisant, on ne peut rien faire.

Tant qu'il n'y aura pas de solution, des centaines de travailleurs exploités risquent de subir le même sort que les dizaines de victimes de Borealis, qui aujourd'hui encore, voient avec désarroi leur droit légitime à un

hébergement et à un accompagnement en tant que victimes potentielles de traite des êtres humains rester littéralement lettre morte dans le cadre d'une information pour traite des êtres humains. Elles ne disposent d'aucun document officiel les informant que l'accueil et l'accompagnement auxquels elles ont droit leur sont refusés. Leur récit, c'est aux médias qu'elles doivent le raconter.

Piégés par la dette est le titre du Rapport annuel 2022 de Myria sur la traite et le trafic des êtres humains. Depuis des années déjà, Myria attire l'attention, lors des réunions des rapporteurs nationaux sur la traite des êtres humains, sur l'interconnexion qui existe entre le trafic et la traite des êtres humains. Dans les filières de trafic d'êtres humains, qui impliquent des dépenses astronomiques, l'exploitation et l'extorsion guettent impitoyablement la victime et sa famille.

Myria s'est plongé dans les dossiers vietnamiens de Belgique. C'est un travail titanesque d'y relever, isoler et analyser ce qui peut aider les autorités à prévenir de nouvelles tragédies et à frapper durement et de manière décisive les réseaux de passeurs, voire à les éradiquer si possible. J'espère sincèrement que vous y plongerez, vous aussi, pour revivre l'histoire des victimes qui y ont laissé leur vie. Vous verrez que les liens avec la réalité quotidienne ne manquent pas, mais vous réaliserez aussi que lorsque les autorités se montrent négligentes, l'issue fatale n'est jamais loin.

Plus que jamais, je vous souhaite une bonne lecture, attentive et enrichissante, de ce rapport.

Koen Dewulf

Directeur